

## L'article scientifique et la question du genre

*Hervé Laroche*  
*ESCP Europe*

**P**ublier des articles de recherche dans des revues internationales (bien) classées : c'est l'aspiration, l'ambition, l'obsession de tout chercheur de nos jours. Ce type de production scientifique focalise tous les jugements, qu'ils portent sur les individus ou sur les institutions. Cette emprise est elle-même le fruit d'une transformation drastique de l'évaluation de la production scientifique, qui a été abondamment commentée et critiquée pour les effets pervers qu'elle introduit dans l'univers académique, mais aussi pour ses conséquences sur les chercheurs et son impact sur la qualité de la recherche.

Sans m'inscrire (ou du moins, pas directement) dans ce débat souvent enflammé, je souhaite interroger ce graal de la publication à partir d'un constat très simple : publier des articles de recherche dans des revues internationales (bien) classées est un exercice extrêmement coûteux en temps, en efforts, en énergie et, pour ceux qui ont la chance d'être rémunérés par une institution, en budget. Et une source considérable de ce coût provient, non pas des coûts de la recherche elle-même, mais d'un aspect apparemment secondaire de la production scientifique : l'écriture. C'est qu'il ne suffit pas, comme on le croit lorsque, plein d'enthousiasme et de confiance, on se lance dans sa première entreprise de soumission, d'avoir de bonnes idées, de bonnes méthodes et de bonnes données. Tout ceci donne à peine le droit de commencer à travailler. L'entreprise difficile et souvent douloureuse qui s'ouvre alors consiste à former un texte convaincant (ou séduisant, comme on voudra) à partir de ces ingrédients. Ceux qu'il convient de convaincre, ou de séduire, ce sont les évaluateurs : l'*editor* en premier lieu (et ses associés souvent), et les *reviewers* que ce dernier choisit (plus ou moins).

Certes, les conseils abondent, gracieusement offerts par les *editors* eux-mêmes, moins gracieusement fournis par de nombreux ouvrages ou manuels, ou fraternellement dispensés, dans des dispositifs variés d'ateliers, par des collègues comptant quelques sommets prestigieux à leur actif d'alpinistes académiques. Ces recommandations



Glasgow, North Portland Street (31 juillet 2019)

sont souvent très utiles et d'excellente qualité, mais ce qui est frappant, c'est que la recette qui est ainsi transmise (la norme, la prescription, si l'on préfère) n'est jamais formellement spécifiée. Elle demeure toujours floue, incertaine, au moins partiellement obscure, voire absconse. Le tour de main (ou de plume) prévaut sur la règle. Par conséquent, pour l'acquérir, l'exemple et l'imitation sont les méthodes reines. Comme pour la bicyclette, c'est par la pratique que s'effectue cette transmission, tant les principes explicites sont vagues et les exemples variés. Pour le « jeune chercheur », cet apprentissage a quelque chose d'une initiation, avec ses ésotérismes et ses inconsistances, ses fausses pistes, sa mise à l'épreuve de ses idéaux et parfois de son identité.

Rien de scandaleux en soi : les métiers ont leurs tours, leurs petits secrets, leurs rites, et les apprentissages ne sont jamais des petits ruisseaux tranquilles. Cependant, pour un métier qui a pour valeurs la rigueur, la transparence, l'explicite, l'universel, le fait est, au moins, frappant. De plus, le milieu académique ne reconnaît qu'avec réticence cet état de choses. Les conseils abondent, oui, mais pourquoi faut-il tant de conseils pour faire quelque chose de si simple en apparence que de produire un texte d'une longueur modeste ? Pourquoi ne suffit-il pas d'avoir de bonnes idées, de bonnes données et de bonnes méthodes pour fabriquer un article ? Pourquoi la mise en forme de ces ingrédients est-elle source d'autant de complications et demande-t-elle autant d'efforts ? Pourquoi devons-nous imiter Flaubert et produire dix pages de brouillons préparatoires pour produire une page de texte ? Un auteur de grand renom explique ainsi écrire et réécrire au moins dix fois l'introduction de ses articles. Souffre-t-il donc d'un manque désastreux de capacités linguistiques ? Il ne mentionne pas ce déficit et, par conséquent, nous n'avons pas de raison de le supposer. Pire : il semble trouver naturel d'être contraint à un effort aussi considérable alors qu'il ne s'agit, après tout, que d'une section mineure d'un article : il ne saurait être question de profondeur des idées, de rigueur des méthodes ou de qualité des données. Quant à la contribution scientifique, si elle résidait toute entière dans l'introduction, les articles pourraient être avantageusement raccourcis à cette seule section (il est vrai qu'alors l'introduction n'en serait plus une).

Pourquoi est-il si compliqué, si coûteux d'écrire un article alors même qu'on dispose de tous les ingrédients fondamentaux ? On invoque couramment, avec hauteur, l'exigence de qualité. Cependant, c'est une réponse peu satisfaisante. Premièrement, il est patent qu'il y a de mauvais articles publiés. Deuxièmement et surtout, le terme de qualité en lui-même ne signifie rien. Il est nécessaire de caractériser la qualité attendue en d'autres termes que la qualité des ingrédients fondamentaux (idées, données, méthodes, contribution...). On retrouve alors la question de l'énoncé de la « recette ».

Une position plus réaliste consiste alors à invoquer l'existence d'une convention régissant les textes scientifiques. La convention, c'est le fait que l'article scientifique doit obéir, effectivement, à des exigences spécifiques de rédaction, et que tout le monde ou presque soit en accord sur ces exigences. Un article est un texte d'un type particulier, ce qu'en théorie littéraire on appelle un « genre ». Un genre se reconnaît à des régularités communes aux textes qui en relèvent. Ces régularités reflètent l'ensemble plus ou moins cohérent de conventions qui se sont développées au cours du temps et sont désormais reproduites par les auteurs. Nous avons tous, dans nos études, goûté aux joies du genre de la tragédie classique (Racine...), genre dont les conventions étaient particulièrement précises. De nos jours, le roman policier est

un des genres les plus prolifiques. Il comprend de nombreux sous-genres et il est beaucoup moins précisément codé que la tragédie classique. Les genres, en effet, peuvent être plus ou moins stricts, selon qu'ils admettent ou non des variations fortes à l'intérieur des contraintes fondamentales. Plus un genre est tenu comme « élevé », plus son code est strict. C'est qu'il y a une hiérarchie des genres, avec des genres nobles et des genres mineurs (Tardy, 2016).

Les textes ayant des usages sociaux plus prégnants que les textes littéraires sont eux aussi caractérisables en termes de genre. La petite annonce de rencontre, qu'elle soit publiée sur Meetic ou dans *Le Chasseur Français*, relève d'un genre, tout comme le câble diplomatique ou le rapport de police. Un signe facilement repérable de l'existence d'un genre est qu'il en existe des parodies aisément reconnaissables. Une parodie singe (voire exagère) les traits conventionnels d'un genre, afin de s'en moquer, en les appliquant à un contenu souvent loufoque ou déplacé. Lorsque Georges Fourest, dans sa parodie du *Cid*, fait dire à Chimène : « *qu'il est joli garçon l'assassin de Papa !* », il produit en même temps un alexandrin parfait et un vers ridicule. Par ce procédé sophistiqué, qui nécessite une connaissance fine du genre et fait appel à la connivence des lecteurs, la parodie met à nu les normes qui régissent un genre – et surtout ses normes implicites. Pour cette raison, la parodie peut avoir des vertus pédagogiques et être exploitée à des fins d'apprentissage (Tardy, 2016, pp. 157-159).

Les contraintes du genre sont généralement justifiées par ses usages sociaux : pour remplir sa fonction sociale, il est tenu pour nécessaire que le texte ait tel ensemble de caractéristiques. À ce titre, il n'y a rien de surprenant à ce que l'article scientifique relève d'un genre, lui aussi, et par conséquent qu'il obéisse à des conventions qui lui sont propres et qui s'imposent aux auteurs. Pour qui voudrait vérifier ce fait par l'existence de parodies, des exemples sont donnés en fin de cet article. Un des traits les plus évidents du genre scientifique est l'absence d'un auteur concret, ce qui se voit par la rareté de l'emploi du « je » au profit de formes passives (« des entretiens ont été conduits ») ou d'un « nous » qui n'a rien d'un collectif réel. Cet « effacement énonciatif » (Rinck, 2010) n'a pas toujours été la règle. Comme le montrent Gross *et al.* (2002), les articles scientifiques ont longtemps été écrits à la première personne, l'auteur décrivant très concrètement ce qu'il avait fait, ce qu'il pensait, etc., tout comme il l'aurait fait dans une lettre.

Dans nos disciplines, cet aspect conventionnel est explicitement et exemplairement revendiqué par Patriotta (2017). Sa caractérisation de la convention est d'ailleurs très utile pour l'apprentissage de l'écriture scientifique (j'y reviendrai). Pour le moment, ce qui nous intéresse dans sa position, c'est qu'admettre le caractère conventionnel du genre « article scientifique » offre des arguments pour justifier les contraintes imposées aux auteurs. Ces contraintes, en effet, peuvent paraître arbitraires. Mais après tout, c'est le propre de toute convention. Ce qui importe, selon Patriotta (2017), c'est qu'il en faut une. L'existence d'une convention d'écriture a pour fonction essentielle de faciliter la tâche du lecteur. La convention sert de guide et permet au lecteur de se repérer dans le texte, d'en tirer plus aisément la substance, de former son jugement avec plus de sûreté. À la différence d'un poème hermétique ou d'un roman expérimental, par exemple, le lecteur n'a pas à percer les secrets de la forme et a directement accès à l'information. La jouissance de la forme n'est pas l'objet de l'article scientifique, qui a une visée purement fonctionnelle. Bref, quand on fait de la science, toute poésie est haïssable.



Paris, rue Quincampoix  
(30 septembre 2017)

Admettons, peut-on penser, mais pourquoi une convention aussi exigeante ? Pourquoi si peu de liberté au sein du genre ? On pourrait en effet voir la convention de genre comme un critère de qualité minimale. De deux romans policiers, l'un peut être jugé mauvais alors que l'autre est jugé excellent, mais pour autant ils sont également « policiers ». Bien entendu, deux articles scientifiques peuvent également faire l'objet de jugements contrastés (notamment en fonction du classement des revues dans lesquelles ils sont publiés). Il reste que les degrés de liberté laissés à l'auteur sont vraisemblablement moindres pour les articles scientifiques que pour les romans policiers. Il semble que la convention scientifique soit particulièrement stricte.

Ceci s'explique facilement : l'article scientifique de revue étant au sommet de la hiérarchie actuelle des textes scientifiques, puisque qu'il concentre l'essentiel des enjeux institutionnels et individuels, il est « naturel », en vertu de la loi des genres évoquée plus haut, qu'il subisse le codage le plus strict et les exigences les plus élevées. Cependant, cette explication reste peu approfondie. Elle n'indique rien sur les mécanismes par lesquels ce codage strict s'établit et se perpétue, sur le choix des normes, sur les sélections qui sont opérées en vertu de ces normes ou sur les justifications qui accompagnent ces décisions afin de légitimer les contraintes imposées.

L'argumentation de Patriotta en faveur de la convention et de ses exigences élevées suit un parallèle implicite : la rigueur de la forme doit être à la hauteur de la rigueur scientifique. Il s'agit de guider le lecteur d'une manière complète et précise, sans ambiguïté possible. On est alors tenté d'objecter que le lecteur d'article scientifique, étant un expert, n'a pas besoin, *a priori*, qu'on lui mâche ainsi le travail. Il semble pourtant que si, toujours au nom d'un accès facilité à l'information et, peut-être également, au nom de la fiction d'un accès généralisé à la science. Après tout, les articles scientifiques ne sont pas les seuls textes en principe limpides et en réalité indéchiffrables pour le bétotien : les textes juridiques nous en donnent malheureusement une abondance d'exemples.

La justification des exigences du genre par la convention rejoint en fait la justification par la qualité. La convention passe d'un critère de type « satisfaction » (atteindre un certain niveau) à un critère de type « maximisation » (atteindre le meilleur niveau possible). Il ne s'agit pas seulement de respecter la convention, il faut l'accomplir au mieux. La convention contient implicitement un idéal de qualité dont il faut chercher à s'approcher. Dit autrement : la convention intégrerait les normes permettant la mesure de la qualité.

Souvenons-nous de notre auteur réécrivant dix fois son introduction. Peut-être avons-nous affaire à un perfectionniste pathologique. Plus probablement, on peut supposer qu'il s'agit d'un individu relativement équilibré qui, en auteur expérimenté, fait des anticipations réalistes des jugements qui seront portés sur sa soumission par ceux qui auront à l'examiner : les *editors* et les *reviewers*, disons plus simplement les évaluateurs. Si l'on suppose, de manière très simplificatrice, que la qualité de l'introduction augmente à chaque version nouvelle, et qu'elle augmente d'à peu près la même proportion, alors, effectivement, la dixième version de l'introduction est

bien meilleure que la première. Mais la troisième ou quatrième version ne suffiraient-elles pas ? Ne produit-on pas de la sur-qualité, au prix d'un surcoût pour les auteurs (et, d'ailleurs, pour les évaluateurs également) ? Pourquoi donc les évaluateurs ont-ils de telles exigences ?

Plusieurs voies d'explications sont possibles. La première serait de supposer que les évaluateurs disposent d'un guide précis, de critères détaillés et d'instruments de mesure. Bien entendu, nous savons, pour avoir été évaluateurs, que tel n'est pas le cas.

La deuxième explication peut être recherchée dans l'évaluation des évaluateurs eux-mêmes. Soucieux d'être bien jugés, ils seraient particulièrement exigeants. Outre que cela suppose de définir précisément les modalités d'évaluation des évaluateurs, ce raisonnement expose à une régression à l'infini (évaluation des évaluateurs des évaluateurs, etc.). Et surtout, nous savons qu'en fait les évaluateurs ne sont pas soumis à une forte pression quant à la qualité de leur travail. Des enjeux réputationnels peuvent bien entendu peser sur eux, mais tous les rédacteurs en chef de revues avouent avoir le plus grand mal à trouver des évaluateurs disponibles et à obtenir d'eux des *reviews* dans des délais raisonnables.

Ce fait fournit une piste pour une troisième explication, plus réaliste. Si les évaluateurs sont rares, cela signifie que, vraisemblablement, certains n'ont pas toutes les compétences théoriques et méthodologiques requises pour juger d'une soumission particulière. Ajoutons à cela les spécificités éventuelles liées au terrain sur lequel les données ont été recueillies, et il devient raisonnable de penser qu'un évaluateur ne peut être compétent sur tous les aspects d'un article (à moins d'en être l'auteur). Pour pallier ce manque de compétences, les évaluateurs auraient recours à des jugements portant sur des aspects de forme, en suivant un principe implicite selon lequel la qualité relative aux critères de forme constitue un indice de la qualité générale de l'article. En d'autres termes, un article « bien écrit » serait davantage susceptible d'être un bon article. De telles stratégies sont extrêmement communes dans tous les domaines sociaux et en particulier dans le domaine académique (la plus évidente étant de se fier au classement d'une revue pour juger de la qualité de ce qu'elle publie). Pour reprendre notre exemple, la qualité de l'introduction, quoique secondaire en elle-même, signalerait une qualité générale, non seulement de forme, mais également de contribution scientifique. Dès lors, les évaluateurs, comme des experts évaluant une œuvre d'art ou un objet rare, sont amenés à chercher des « prises » leur permettant de se former un jugement. La mise en forme de l'article fournirait certaines de ces prises.

Si cette approche peut donner une explication à l'attention portée à la rédaction d'une simple introduction (une mauvaise introduction serait un indice de mauvaise qualité générale), rend-elle vraiment compte de la démesure des efforts demandés (dix rédactions !) ? Cherchons alors du côté du processus compétitif. Le parallèle avec la compétition économique (vue très classiquement) semble évident : entre deux produits identiques, le moins cher s'impose. Ou, entre deux produits du même prix, la meilleure qualité s'impose. La pression compétitive dans le monde des publications aboutirait à une escalade de la qualité formelle tout simplement parce qu'entre deux articles d'égale qualité « scientifique », le plus attractif formellement s'imposerait. Dans cette vision des choses, les efforts de mise en forme seraient donc, *in fine*, justifiés, pour autant que les jugements soient correctement formés.

Mais si l'on a affaire à des juges imparfaits (comme soutenu plus haut), alors le mécanisme compétitif risque fort de produire des bizarreries. En effet, si les évaluateurs ont des compétences partielles mais différentes, les critères de forme sont les seuls sur lesquels ils exercent une égale intensité de pression évaluative. On fait ici la supposition raisonnable que les compétences en matière de forme sont relativement également distribuées entre les évaluateurs. La résultante de ces forces de pression fait donc que les critères de forme (par exemple, la rédaction de l'introduction) sont ceux qui supportent le maximum d'exigence. De critères secondaires sur lesquels, *a priori*, ne pèse qu'une exigence de type « satisfaction », ils deviennent des critères clefs que les auteurs doivent maximiser.

Il reste à expliquer comment cette compétition vertueuse se traduit concrètement dans les processus d'évaluation. Qu'ils soient compétents ou imparfaits, les évaluateurs n'ont en effet qu'un seul article sous les yeux à un moment donné. Ils ne peuvent se livrer à des comparaisons explicites et arbitrer entre plusieurs articles. Cependant ils ont sous les yeux ou en mémoire des articles publiés qui leur permettent d'étalonner leurs jugements. Les souvenirs de leurs propres souffrances lors de processus de soumission passés ou en cours peuvent également leur suggérer d'appliquer des normes particulièrement sévères. Ceux qui ont franchi les obstacles et maîtrisent ces normes ont tout avantage à les exploiter pour se valoriser et donc à les invoquer (sans trop de précision toutefois) pour appuyer leurs jugements. On touche là au processus de reproduction de la convention d'écriture scientifique qui, comme toute convention, se réinstitutionnalise à chaque moment de son application.

Cette théorie de l'évaluateur imparfait en contexte compétitif peut éclairer d'autres phénomènes, notamment l'incapacité ou disons, plus généreusement, la difficulté de la convention à garantir la qualité scientifique des articles. Plus haut, nous avons évoqué la production de parodies comme témoin de l'existence d'un genre. Les parodies sont des cousines étroites des canulars (parodies cachées, destinées à être ultérieurement révélées comme telles), lesquels sont eux-mêmes apparentés aux fraudes (qu'on peut voir comme des canulars sérieux où l'intention de tromper persiste), qui ne sont pas très éloignées des erreurs (l'intention de tromper y est absente, contrairement à la fraude – voir le tableau comparatif de ces différents phénomènes). Le succès stupéfiant de certains canulars scientifiques (par exemple Sokal, 1996) a souvent été compris comme le résultat de l'emprise excessive de communautés épistémologiques, soucieuses avant tout de faire triompher, progresser ou au moins exister leur « chapelle » particulière. Autrement dit, si le canular passe le processus d'évaluation, c'est en raison de son contenu scientifique (qui, hélas, ne l'est justement pas – scientifique – du moins selon les auteurs du canular). Mais les fraudes scientifiques ne procèdent pas autrement que les canulars. Et, contrairement aux canulars, la plupart du temps, elles ne ciblent pas des communautés épistémologiques plus ou moins marginales ou « retranchées », mais des courants bien établis, puisque les bénéfices sont d'autant plus grands que la communauté est vaste et puissante. Quant aux erreurs, elles touchent toutes les communautés. L'existence d'une convention d'écriture fortement prégnante est, selon la vision de Patriotta, vue comme une garantie devant protéger le caractère scientifique des travaux et leur qualité, en favorisant l'exercice du jugement critique. Cependant, l'existence même de cette convention offre une opportunité pour les plaisantins (canulars), les aigrefins (fraudeurs) et l'esprit malin (ou hasard – les erreurs). Car si les évaluateurs partiellement incompetents se rabattent sur des critères de forme

pour juger des travaux qui leur sont soumis, le plaisantin, l'aigrefin ou l'esprit malin peuvent aisément exploiter ce processus en utilisant les critères de forme pour dissimuler les faiblesses de fond (faiblesses délibérément extrêmes dans le cas des canulars, mais limitées dans le cas des fraudes ou des erreurs). Ainsi la convention qui se veut protectrice est-elle dans ces cas pire qu'inefficace : elle devient une vulnérabilité. Et, comme il n'y a pas de solution simple à ce piège subtil, il est tentant pour le système conventionnel de resserrer encore plus les exigences de forme, dans une version académique du cercle vicieux bureaucratique bien connu qui fait que, lorsque des règles sont insuffisamment efficaces, on les renforce au lieu de les reconsidérer. Ou, pour prendre une métaphore plus terre à terre, lorsqu'un joint fuit, on a comme premier réflexe de donner un tour de clef supplémentaire, ce qui généralement dégrade davantage le joint qui fuit ensuite encore plus.

|         | Visée de l'auteur                | Révélation par l'auteur | Intention de tromper |
|---------|----------------------------------|-------------------------|----------------------|
| parodie | critique modérée (ironie)        | oui, immédiate          | non                  |
| canular | critique forte (déconsidération) | oui, différée           | oui, momentanément   |
| fraude  | bénéfices personnels             | non (sauf aveu)         | oui                  |
| erreur  | pas de visée                     | possible                | non                  |

Les développements ci-dessus peuvent laisser penser que ma vision du texte scientifique reprend une distinction pourtant éculée entre le fond et la forme. Soit un contenu purement scientifique enveloppé dans un contenant purement rhétorique. Ce n'est pas le cas. Une telle conception n'est pas tenable sur un plan général (Rinck, 2010). C'est d'ailleurs pour cela que l'écriture est aussi un enjeu scientifique. On peut le voir de plusieurs manières. J'en citerai trois, sans prétention à l'exhaustivité.

La première est négative : mal écrire, c'est faire de la mauvaise science. C'est ce que soutient Billig (2013 ; voir aussi *le Libellio d'Aegis*, vol. 13, n° 4, Hiver 2017 pp. 13-30) en ce qui concerne les sciences sociales. Le jargon scientifique et la nominalisation excessive engendrent une vision « dépeuplée » du monde. Les gens et les agents y ont été remplacés par des concepts et des variables. Pour Billig, comme pour Pinker (2015), la voie désirable est celle d'une simplicité retrouvée : l'écriture scientifique doit se rapprocher de formes proches de la langue commune. En d'autres termes, il s'agit de réformer le genre, essentiellement au niveau du langage (des mots), en le purgeant de ses caractéristiques nuisibles. Cette épuration, selon eux, produira une meilleure science : plus proche des phénomènes étudiés, plus facilement communicable et donc plus facilement discutable.

La deuxième est positive : l'écriture elle-même participe de la production théorique. Dans nos disciplines, c'est la thèse célèbre de Van Maanen (1995) : *style is theory*. La richesse d'une théorie passe par la langue qui l'exprime. Les contraintes stylistiques imposées par le genre aux auteurs (ou, mais cela revient au même, que les auteurs s'imposent) ne font pas qu'appauvrir l'expression : elles réduisent l'ampleur des investigations et des propositions.



Glasgow, Ingram Street 14 (31 juillet 2019)

C'est donc avant tout au nom de la créativité (Dane, 2011) et du potentiel scientifique sacrifié que le genre est critiquable.

Une troisième cherche à élargir le jeu. Des auteurs du courant critique en management plaident pour des modes d'écriture donnant davantage de place à la sensibilité (Moriceau, 2018) ou réduisant la domination de la voix des chercheurs par rapport à celle des sujets (Rhodes & Brown, 2005). Pour ces auteurs, les motivations esthétiques, morales et politiques priment apparemment sur l'enjeu scientifique (Grey & Sinclair, 2006), mais il est artificiel de faire une telle distinction : en tant que chercheurs critiques, ils conçoivent la production de science comme intimement liée à ces préoccupations. Le genre (en place) serait donc orienté politiquement (Caicedo, 2011).

La qualité de la production scientifique, dans le sens élargi invoqué par ces différentes critiques (et non dans le sens restreint de la conformité à des normes), est bien évidemment l'enjeu ultime que doit prendre en compte une réflexion sur l'écriture et sur le genre. L'exigence posée par les revues est-elle justifiée, dans sa forme actuelle comme dans son niveau ? La qualité scientifique ne peut-elle s'accommoder d'exigences moindres, ou différentes, ou plus larges ? Que perd-on à ce jeu de la mise en forme ? Que gagnerait-on à redéfinir les règles du jeu ? Quelles propositions concrètes peut-on faire ?

Il reste cependant que, pour le chercheur, avant de jouer à changer le genre, il y a un enjeu direct à savoir jouer à l'intérieur du genre, c'est-à-dire à maîtriser les normes souvent implicites qu'il impose. Quel type de texte un texte scientifique doit-il tenter d'être pour accéder au statut d'article de revue ? Je propose donc d'analyser les composantes du genre. Pour faire cela, en plus de la mobilisation des sources mentionnées plus haut, je me suis appuyé sur les apports d'un domaine, l'*academic writing*, qui donne lieu à des recherches et à des enseignements (surtout dans l'univers anglo-américain) (par exemple : Swales & Feak, 2012 ; Thomson & Kamler, 2013).

Comme je l'ai dit, les conseils abondent, mais ils sont disparates. La difficulté essentielle est de mettre un peu d'ordre dans tout ce matériau. Comprendre le genre « article scientifique » me semble nécessiter l'examen de cinq catégories de problèmes.

1. *La macro-structure.* Les articles de nos disciplines suivent un plan pratiquement immuable, dit IMRAD (*Introduction, Methods, Results And Discussion*). D'ailleurs, les conseils dispensés aux novices reprennent généralement ce plan pour examiner le contenu attendu dans chaque section. Bien qu'elle paraisse évidente à beaucoup, une telle organisation n'a rien de naturel. Elle forme de fait un des éléments essentiels de la convention qui régit le genre. On ne brise pas un secret en révélant que cette façon de rendre compte de la recherche menée n'a pas grand-chose à voir avec les activités et événements concrets qui ont, en pratique, produit la recherche. Ecrire un article consiste avant tout à faire entrer les ingrédients dont on dispose dans ces catégories imposées. Maîtriser ce format demande de bien comprendre sa fonction générale. Un élément capital, et souvent négligé, est que, en fait, dans nos disciplines, la caractérisation IMRAD est lacunaire : nos articles doivent comporter, sauf rares exceptions, une section théorique inspirée par la littérature existante. Loin d'être un simple ajout, cette section (appelons-la *Theoretical Background*, ou TB) modifie totalement l'équilibre interne de l'article et son système de justification externe. Il convient de prendre en compte cette spécificité et ses conséquences.
2. *Les micro-structures.* Un article est un texte très dense et extrêmement articulé. Ce qui le différencie d'une liste, ce sont les micro-structures qui en organisent le

déroulé : découpage en paragraphes, structure de ces paragraphes, liens logiques et rhétoriques (connecteurs), organisation des phrases, etc. Quoique austère, le texte scientifique se doit de prendre en compte le lecteur pour lui offrir un texte qui « coule ». *It reads well* ou *It flows well* est le jugement synthétique que portent les rédacteurs en chef sur cet aspect du texte, et ce jugement constitue l'un des objectifs que doit poursuivre l'auteur.

3. *Les mots*. La langue scientifique est une langue particulière. Vocabulaire spécialisé pouvant tourner au jargon, tournures de phrase spécifiques, formules plus ou moins rituelles, effacement de l'auteur, recours à la voix passive, etc. : certains de ces traits sont bien connus et souvent raillés ; d'autres demandent une analyse plus fine. L'usage dominant de l'anglais pose des problèmes supplémentaires pour ceux qui n'ont pas une maîtrise parfaite de cette langue. En dehors des questions de lexique, de grammaire ou de qualité d'expression, l'anglais a des exigences particulières par rapport, par exemple, au français. Et si l'on admet, même de manière partielle, que *style is theory*, alors la théorisation demande une maîtrise poussée des mots.
4. *Les visuels*. Nos disciplines accueillent volontiers, voire demandent explicitement, des compléments visuels au texte lui-même. Tableaux, schémas et figures sont des pièces essentielles des articles, à tel point que bien souvent, le lecteur en fait la substance finale de sa lecture. Pourtant, il est bien rare qu'on se demande explicitement quelle est la fonction d'un visuel, quel est son rapport avec le texte écrit et plus simplement encore ce qui fait un bon tableau ou une bonne figure.
5. *La démonstration de scientificité*. De manière transversale par rapport aux quatre catégories de problèmes exposées ci-dessus, établir le caractère scientifique de la recherche proposée est finalement le souci qui obnubile l'auteur et ses évaluateurs (au nom du lecteur). C'est ce qu'expriment les jugements que l'on retrouve dans les évaluations que nous recevons en retour de nos soumissions (malheureusement souvent sous la forme négative d'un reproche). *Rigor, grounding, relevance, contribution* : autant de termes qui matérialisent la demande faite à l'auteur de démontrer par le texte (et les visuels) la scientificité de sa proposition. On peut distinguer deux facettes à cette demande. La première relève du signal, comme je l'ai suggéré plus haut. La seconde est plus institutionnelle et politique. L'officier ne se contente pas du salut du soldat : il exige que ce salut soit déferent. C'est qu'il ne suffit pas de se plier à la convention : il faut encore montrer que l'on s'y plie. Satisfaire les « lois » du genre n'est pas assez : il faut leur rendre hommage et, ainsi, les conforter. En d'autres termes, la soumission à la règle doit légitimer la règle (et la reproduire). La désinvolture ne peut être scientifique.

Cet article introductif sera suivi d'une série d'articles examinant ces différents problèmes, avant tout dans la perspective « conformiste » de donner au lecteur les moyens de maîtriser le genre. Puis, de manière plus critique, je tenterai de tirer des conclusions sur la pertinence de la convention et de fournir des fondements à des propositions réformatrices plus ou moins ambitieuses ■

## Références

- Billig Michael (2013) *Learn to Write Badly: How to Succeed in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Caicedo Mikael H. (2011) "The Story of Us: On the Nexus Between Metaphor and Story in Writing Scientific Articles", *Culture and Organization*, vol. 17, n° 5, pp. 403-416.
- Dane Erik (2011) "Changing the Tune of Academic Writing: Muting Cognitive Entrenchment", *Journal of Management Inquiry*, vol. 20, n° 3, pp. 332-336.
- Grey Christopher & Sinclair Amanda (2006) "Writing Differently", *Organization*, vol. 13, n° 3, p. 443-453.

- Gross Alan G., Harmon Joseph E. & Reidy Michael S. (2002) *Communicating Science: The Scientific Article from the 17<sup>th</sup> Century to the Present*, Oxford, Oxford University Press.
- Moriceau Jean-Luc (2018) “Écrire le qualitatif : écriture réflexive, écriture plurielle, écriture performance”, *Revue Internationale de Psychosociologie et de Gestion des Comportements Organisationnels*, vol. 24, n° 57, pp. 45-67.
- Patriotta Gerardo (2017) “Crafting Papers for Publication: Novelty and Convention in Academic Writing”, *Journal of Management Studies*, vol. 54, n° 5, pp. 747-759.
- Pinker Steven (2014) “Why Academics Stink at Writing”, *Chronicle of Higher Education*, September 26. [https://stevenpinker.com/files/pinker/files/why\\_academics\\_stink\\_at\\_writing.pdf](https://stevenpinker.com/files/pinker/files/why_academics_stink_at_writing.pdf)
- Pinker Steven (2015) *The Sense of Style: The Shinking Person's Guide to Writing in the 21<sup>st</sup> Century*, London, Penguin Books.
- Rhodes Christopher & Brown Andrew D. (2005) “Writing Responsibly: Narrative Fiction and Organization Studies”, *Organization*, vol. 12, n° 4, pp. 467-491.
- Rinck Fanny (2010) “L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique. Un état des lieux”, *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 3, pp. 427-450.
- Swales John M. & Feak Christine B. (2012, 3<sup>rd</sup> ed.) *Academic Writing for Graduate Students: Essential Tasks and Skills*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- Tardy Christine M. (2016) *Beyond Convention: Genre Innovation in Academic Writing*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- Thomson Pat & Kamler Barbara (2013) *Writing for Peer Reviewed Journals: Strategies for Getting Published*, London, Routledge.
- Van Maanen John (1995) “Style as Theory”, *Organization Science*, vol. 6, n° 1, pp. 133-143.

### Parodies et canulars

- Alvarez Sigrid, Conway Emma, Foster Leonard, Summers Scott & Xavier Charles (2013) “Howlett: Novel Wolverine Protein Contributes to Rapid Regeneration and Heightened Cellular Replication”, *Journal of Superhero Mutational Science*, vol. 13, n° 2, pp. 297-302.
- Burnier Michel & Rambaud Patrick (1982) *La farce des choses et autres parodies*, Paris, Balland.
- Lindsay Jamie & Boyle Peter (2017) “The Conceptual Penis as a Social Construct”, *Cogent Social Sciences*, vol. 3, n°1, 1330439. <https://www.skeptic.com/downloads/conceptual-penis/23311886.2017.1330439.pdf>
- Merton Robert K. (1969) “Foreword to a Preface for an Introduction to a Prolegomenon to a Discourse on a Certain Subject”, *The American Sociologist*, vol. 4, n° 2, p. 99.
- Perec Georges (1991) *Cantatrix Sopranica L. et autres écrits scientifiques*, Paris, Seuil.
- Smith Gordon C. & Pell Jill P. (2003) “Parachute Use to Prevent Death and Major Trauma Related to Gravitational Challenge: Systematic Review of Randomised Controlled Trials”, *British Medical Journal*, n° 327(7429), p. 1459.
- Sokal Alan D. (1996) “Transgressing the Boundaries: Toward a Transformative Hermeneutics of Quantum Gravity”, *Social text*, n° 46/47, pp. 217-252.
- Tremblay Jean-Pierre (2014) “Automobilités postmodernes : quand l'Autolib' fait sensation à Paris”, *Sociétés*, n° 126, pp. 115-124.
- Tripodi Benedetta (2015) “Ontology, Neutrality and the Strive for (non-) Being-Queer”, *Badiou Studies*, vol. 4, n° 1, pp. 72-102.